

Les comptes provisoires de l'agriculture en Île-de-France en 2022

Un niveau de production record dans un contexte de hausse des prix généralisée

En 2022, la production agricole francilienne en valeur s'élève à 1,54 Md€, en augmentation de 14,2 % par rapport à 2021 et atteignant son niveau le plus élevé depuis 2010. Cette évolution s'explique par la hausse des prix, les volumes de production étant à la baisse (- 3 %). Les consommations intermédiaires en valeur sont en hausse (+ 19,7 %), sous l'effet d'une hausse des prix de l'énergie, des engrais et amendements et de l'alimentation animale. Les subventions d'exploitations sont en baisse entre 2021 et 2022, à la suite notamment de l'arrêt des aides exceptionnelles liées à la crise sanitaire du Covid-19. La valeur ajoutée brute augmente de 9,4 %, s'élevant à 0,79 Md€.

Une valeur de la production agricole, hors subventions, en hausse de 14,2 %

En 2022, la valeur de la production agricole d'Île-de-France, hors subventions, gagnerait 14,2 % sur un an, tirée par une hausse de 17 % des prix, liée au contexte géopolitique international inédit, et ce malgré une baisse de 3 % des volumes. Les évolutions seraient toutefois contrastées selon le type de productions agricoles. La valeur globale des produits végétaux augmenterait de 14,2 % et celle des produits animaux de 27,1 %.

Dans le détail, les valeurs des productions d'orges, de protéagineux et d'oléagineux, enregistreraient les plus fortes hausses, respectivement 44 %, 32 % et 31 %. Dans une moindre mesure, les valeurs des fruits (+ 24 %), des blés tendres (+ 17 %), des betteraves industrielles (+ 2 %) et des produits maraîchers et horticoles (+ 8 %) seraient également en hausse tandis que les valeurs de la pomme de terre et du maïs reculeraient respectivement de 16 % et de 1 %. La valeur des vins de champagne augmenterait de 105 %, tirée vers le haut par la forte hausse des volumes (+ 94 %), les prix progressant de 6 %.

Concernant les produits animaux, la valeur des œufs ainsi que celle

des gros bovins augmenteraient significativement, respectivement de 63 % et 20 %, tandis que celles du lait et des produits laitiers, et des volailles enregistreraient une moindre hausse de 3 %.

Une valeur globale des aides agricoles en légère baisse (- 8 %)

Avec une hausse des subventions sur les produits (+ 6 %), infime en valeur (provenant essentiellement des protéagineux), le volume des aides agricoles serait en baisse (- 8 %) en 2022 en raison de la diminution de 8 % des subventions d'exploitation. La baisse de ces subventions s'explique principalement par l'arrêt des aides exceptionnelles liées à la crise sanitaire du Covid-19.

Des charges en hausse de 19,7 %

En Île-de-France, en 2022, le coût des consommations intermédiaires augmenterait de 19,7 % par rapport à l'an dernier. Cette hausse de valeurs est nette pour les engrais et amendements (+ 60 %), les aliments pour animaux (+ 44 %), les produits pétroliers (+ 33 %), en raison notamment de l'impact du conflit russo-ukrainien, et plus modérée pour les produits de protection des cultures (+ 3,5 %), les services de travaux agricoles (+ 2 %), les dépenses

vétérinaires (+ 1 %) et les semences et plants (+ 0,5 %).

La hausse de prix explique en grande partie les évolutions notées ci-dessus, forte pour les produits pétroliers (+ 44 %), les engrais et amendements (+ 38 %), les dépenses vétérinaires (+ 12 %), et plus faible pour les semences et plants (+ 7 %) et les produits de protection des cultures (+ 3 %). Avec la hausse des prix, les achats d'aliments pour animaux se réduisent et sont compensés par un recours accru aux aliments intraconsommés, produits directement par les exploitations agricoles (+ 26 %). Globalement, les autres consommations intermédiaires diminuent en volume. Quant aux principales autres charges, les impôts fonciers augmenteraient de 5 %.

Des résultats en hausse de 9,4 % par rapport à 2021

La valeur ajoutée brute de la branche agricole, qui s'élève à 790 millions d'euros en Île-de-France en 2022, augmenterait de 9,4 % par rapport à 2021. La valeur ajoutée brute aux coûts des facteurs, hors inflation, établie à 907 millions d'euros, enregistrerait une évolution moindre de 6,1 %.

Tableau
Les comptes provisoires de l'agriculture en Île-de-France en 2022

Évolution des principaux postes entre 2021 et 2022

	Valeur 2022 (millions d'€)	Valeur 2021 (millions d'€)	Indice de volume	Indice de prix	Variation de la valeur (2022/2021 en %)
Produits végétaux	1 372	1 202	97	118	+ 14,2
dont blé tendre	372	317	96	122	+ 17,1
maïs	116	117	76	129	- 1,5
orge	173	120	100	144	+ 44,2
oléagineux	171	130	131	100	+ 31,6
protéagineux	14	10	97	138	+ 34,2
betteraves industrielles	127	124	85	120	+ 2,2
produits maraîchers et horticoles	310	285	98	108	+ 8,8
pommes de terre	67	81	81	103	- 16,7
fruits	19	15	140	89	+ 24,5
vins de champagne	4	2	194	106	+ 105,5
Produits animaux	88	69	93	136	+ 27,1
dont gros bovins	11	9	85	106	+ 20,8
volailles	8	8	87	119	+ 3,5
œufs	39	24	98	167	+ 63,9
lait et produits laitiers	20	19	87	119	+ 3,1
Services	77	74	98	105	+ 3,3
Total production hors subventions	1 537	1 345	97	118	+ 14,2
Subventions sur les produits	5	4,47	98	109	+ 6,0
Total production au prix de base	1 541	1 350	97	118	+ 14,2
Consommations intermédiaires	751	627	99	108	+ 19,7
dont semences et plants	75	74	95	107	+ 0,3
produits pétroliers	64	48	93	144	+ 33,5
engrais et amendements	189	118	90	138	+ 60,0
produits de protection des cultures	93	90	101	103	+ 3,5
aliments pour animaux	88	61	113	128	+ 44,4
<i>dont aliments pour animaux intraconsommés</i>	60	37	126	130	+ 62,0
<i>aliments achetés *</i>	28	24	92	125	+ 17,0
dépenses vétérinaires	3	3	90	112	+ 1,2
services	141	138	99	103	+ 2,2
Valeur ajoutée brute	790	722	98	112	+ 9,4
Subventions d'exploitation	153	167	-	92	- 8,5
Impôts fonciers	29	28	-	105	+ 5,4
Autres impôts sur la production	6	6	-	109	+ 9,1
Valeur ajoutée brute au coût des facteurs	907	855	-	106	+ 6,1

Source : Agreste - Comptes de l'agriculture 2022 provisoires, 2021 semi définitifs

* Aliments pour animaux achetés aux industries agroalimentaires (aliments composés, tourteaux, pulpes de betteraves ...), hors produits agricoles intraconsommés, tels les fourrages.

Source et définitions

Définitions

Le compte spécifique de la branche agriculture, présenté à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation (CCAN) est établi en conformité avec le système européen des comptes (SEC) 2010. La branche agricole est le regroupement de toutes les unités d'activité économique qui exercent les activités suivantes : culture de végétaux (y compris maraîchage et horticulture) ; élevage d'animaux ; activités de travaux agricoles à façon ; chasse et activités annexes. Outre les exploitations agricoles, les unités caractéristiques de la branche comprennent les groupements de producteurs (coopératives) produisant du vin et de l'huile d'olive et les unités spécialisées qui fournissent des machines, du matériel et du personnel pour l'exécution de travaux agricoles à façon.

Les subventions à la branche agriculture sont scindées en **subventions sur les produits et subventions d'exploitation**. Les premières prennent surtout la forme d'aides couplées animales (aides aux bovins allaitants). Les subventions d'exploitation regroupent l'ensemble des aides directes découplées (paiement de base, paiement vert, paiement redistributif), les aides agro-environnementales, les aides pour calamités agricoles.

La production de la branche agriculture est valorisée au prix de base. **Le prix de base** est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qu'il perçoit (les subventions sur les produits représentent moins de 3 % de la valeur de la production dans toutes les régions), moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

Les consommations intermédiaires de la branche agricole correspondent aux biens et services qui entrent dans le processus de production. Elles sont essentiellement composées des intrants (énergies, semences, engrais et produits phytosanitaires, alimentation animale ...).

La valeur ajoutée brute se déduit de la production au prix de base en soustrayant les consommations intermédiaires. **La valeur ajoutée brute au coût des facteurs (VABCF)** se déduit de la valeur ajoutée brute en ajoutant les subventions d'exploitation et en retranchant les impôts à la production.

Source

Les comptes régionaux de l'agriculture sont élaborés en cohérence avec le compte national : même champ (champ de la branche agricole), même cadre comptable, mêmes agrégats et indicateurs de résultat. En Île-de-France, ces comptes sont établis par le Service régional de l'information statistique et économique de la Direction régionale et interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, sous la coordination du Service de la statistique et de la prospective (SSP). Le SSP assure notamment la mise en cohérence des comptes infranationaux et du compte national, qui lui-même reprend des informations provenant des comptes régionaux pour l'évaluation de certains postes, notamment les fruits, les légumes et les vins.

Pour en savoir plus

- [Commission des comptes de l'agriculture de la Nation. Session du 6 juillet 2023 - Agreste Les dossiers - Juillet 2023 n° 2.](#)
- [Comptes régionaux de l'agriculture 2022 : "Un niveau de production record dans toutes les régions, dans un contexte de hausse des prix généralisée" - Agreste Primeur - Juillet 2023 n° 12.](#)
- [IPAMPA - Prix des intrants \(consommations intermédiaires\).](#)

www.agreste.agriculture.gouv.fr